



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 30 34 302 964 294
Déclarant 2 (C) : 30 27 452 250 046
Référence de l'avis : 25 77 A333156 03
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

34 RUE FRANCOISE DOLTO
77170 BRIE COMTE ROBERT
Numéro FIP : 770 96 47 3396629789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77016

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

OZKAYA FATIH MEHMET
OU NAILI KAHINA
34 RUE FRANCOISE DOLTO
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qui vous est remboursée

1 074,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1830 6000 103X XXXX XXX5 687
Identifiant de la banque : AGRIFRPP883
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 63 488

Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2025

N°fiscal : 30 34 302 964 294

Déclarant 1 - Nom de naissance : OZKAYA FATHI

Déclarant 2 - Nom de naissance : NAILI KAHINA

Impôt sur les revenus de 2024

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 45461	Déclar. 2 8850 15512	Total
Autres revenus imposables.....				
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0			
Total des salaires et assimilés ²	45461	24362		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4546	- 2436		
Salaires, pensions, rentes nets.....	40915	21926		62841
Revenu brut global.....				62841
Revenu imposable.....				62841
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3119
Décote.....				- 59
Impôt avant réductions d'impôt.....				3060
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Dons : personnes en difficulté.....	Montant déclaré 570	Montant retenu 570	Montant réduction 428	
Dons aide aux victimes de Mayotte.....	100	100	75	
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 503
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				2557
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				2557
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 3631
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				- 1074
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1074
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵.....

63488

Revenus exonérésHeures supplémentaires et jours RTT.....
Heures supplémentaires et jours RTT.....Déclarés
NetsDéclar. 1
719
647**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....

Déclar. 1
16741
Déclar. 2
16741

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

4114
4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114
+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....

+ 4399
+ 4399

Plafond calculé sur les revenus de 2024.....

+ 4637
+ 4637

Plafond pour les cotisations versées en 2025.....

= 17264
= 17264**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS**Taux moyen d'imposition.....****4,07%**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....**11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.